



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 50194

Texte de la question

M. Jean-Michel Ferrand attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération sur la situation des retraites des caisses africaines de sécurité sociale de la zone franc. Ces derniers ont perdu la moitié de leurs pensions ou rentes depuis la dévaluation du franc CFA survenue le 19 janvier 1994 à l'initiative de la France. Or le dispositif d'aide exceptionnelle mis en place en 1994, même s'il a permis d'atténuer temporairement les difficultés rencontrées par les pensionnés les plus défavorisés, n'a cependant pas réglé la question de fond. Par ailleurs, les conclusions de la mission confiée à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) en 1995 ne sont toujours pas connues. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quelles mesures il envisage de prendre concrètement afin de répondre aux attentes des intéressés.

Données clés

Auteur : [M. Ferrand Jean-Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50194

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1591